Cfdt:
INTERCO SPP

ADJOINT MAITRISE HORTICOLE A LA DEVE

ÇA BOUGE !

DEVE INFO

Lors du comité technique (CT) de la DEVE qui s'est déroulé le 17 octobre 2018, La CFDT a **réitéré sa demande concernant la revalorisation des primes de responsables de site secondaire et d'adjoint agent de maîtrise horticole (AMH).**

Notre élue **Me Pénélope Komites** a cette fois accepté d'y réfléchir.

La CFDT se réjouit que cette revendication soit enfin entendue, cette prime n'ayant pas été revalorisée depuis de nombreuses années.

Ce geste permettrait **à la fois de récompenser l'investissement des agents assumant ces fonctions,** et de remotiver et/ou de rendre cette filière plus attractive. Et cela, **sans grever le budget de la DEVE.**

Pour mémoire, la CFDT réclame une revalorisation de la prime mensuelle de 30 à 60 euros sur 12 mois et non 11 comme aujourd'hui, pour les responsables de sites secondaires.

Aujourd'hui, les adjoints de maîtrise touchent une prime de 15euros/jour en cas d'absence de l'AMH plafonné à hauteur de 30 jours/an. La CFDT propose d'augmenter le plafond de 30 à 60 jours par an.

La CFDT, un syndicat ancré dans votre réalité!

EN 2018 AVEC LA CFDT, DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE AU SYNDICALISME !

Syndicat CFDT INTERCO des Services Publics Parisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS
☎ 01 49 96 68 10 E-mail : spp.cfdt@paris.fr Web : cfdtintercospp.fr